

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE OUARGLA
DAIRA DE OUARGLA
COMMUNE DE OUARGLA
NIF : 096030019110638



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALS OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES **N° 127/2025**

Le Président de l'Assemblé populaire communale de la commune de Ouargla lance un avis d'appel d'offres nationaux ouvert avec exigence de capacités minimale pour :

Réhabilitation d'une infrastructure administratif à la cité 1000 logement Promotionnel Aidé CNEP cité EL Nacer avec l'aménagement extérieur

Les entreprises publique ou privées qualifiées dans le domaine de **construction -activité principale- cinquième catégorie** et plus désirant participer à la réalisation du projet , peuvent retirer le cahier de charge du service des Marchés de la commune bureau n° 38 1^{er} étage contre un paiement D'un montant de 10.000,00 DA non remboursable.

Les offres sont déposées en portatif au bureau des offres de la commune de Ouargla Daïra de Ouargla Wilaya de Ouargla jointes aux pièces mentionnée au cahier de charges de la façon suivante

Dossier de candidature

Le dossier de candidature mis dans une enveloppe cachetée indiquant :
La dénomination de l'entreprise

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALS OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 127/2025

L'objet de l'appel d'offre

Offre Technique

L'Offre Technique mis dans une enveloppe cachetée indiquant :
La dénomination de l'entreprise

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALS OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 127/2025

L'objet de l'appel d'offre

Offre Financière

L'Offre Financière mis dans une enveloppe cachetée indiquant :
La dénomination de l'entreprise

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALS OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 127/2025

L'objet de l'appel d'offre

Les enveloppes indiquées ci-dessus doivent être mises dans une quatrième enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention :
Au Le Président de l'Assemblé populaire communale de la commune d'Ouargla

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALS OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 127/2025

L'objet de l'appel d'offre

A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Le dernier délai de dépôt des offres est fixe a **10 jours** à compter de la date de la parution du présent avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux jusqu'à 12h00 du dernier jour dépôt des offres.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres un délai de préparation des offres augmentée de (03) trois mois à la date d'ouverture. L'ouverture des plis se fera le dernier jour du délai de dépôt des offres en une séance publique dans une session publique en présence des soumissionnaires à 14H00, au siège de la commune d'Ouargla.

Observation :

- né peut pas être les entreprises et les institutions contractant avec APC de Ouargla et gagner un projet (une marchée ou une convention) a été leur réception provisoire n 'était pas terminée pour tirer profit de cette offre seulement après la réception provisoire des travaux